

Membres du CÉ 2022-2023		Présent	Absent
1	Mme Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	X	
2	M. Martin St-Onge, parent	X	
3	Mme Lysanne Brunet, parent	X	
4	Mme Karine Dubois, parent	X	
5	M. Vincent Thériault, parent	X	
6	M. Marc Brunette, enseignant	X	
7	Mme Anne-Marie-Lavigne, enseignante	X	
8	Mme Catherine Lebel, orthophoniste substitut : M. Alberto Rojas, psychoéducateur	X	
9	M. Pierre Dansereau, orthopédagogue en soutien à l'intégration	X	
10	M. Benoît Daneau, technicien du service de garde	X	
11	Mme Catherine Rousseau, Patro Villeray, membre de la communauté		X
Substituts	Mme Hélène Larouche		
	M. Mohamed Salah Zayet		
	Mme Émilie Grenier		
	Mme Émilie Brisson		
	Mme Geneviève Morin		
M. Martin Malo (direction)		X	

## École Marie-Favery

### Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 4 avril 2023

<b>POINTS</b>		Notes au compte rendu		
<i>A) Approuver</i>	<i>AC) Accepter</i>		<i>AD) Adopter</i>	<i>C) Consulter</i>
<i>D) Décider</i>	<i>I) Informer</i>	<i>P) Proposer</i>	<i>S) Seconder</i>	
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>		La rencontre débute à 18h42		
<i>Secrétaire pour la réunion</i>		Lysanne Brunet	Prés.	
<b>1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum</b>			Prés.	1
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) (doc)</b>		Il est proposé d'ajouter un point à l'ordre du jour Point 14.2.2 : Lettre des enseignants FAE Il est proposé par Martin St-Onge d'adopter l'ordre de jour tel que modifié	Prés.	1
<b>3. Lecture et adoption du procès-verbal de dernière rencontre (24 janvier 2023) (doc)</b>		Proposé par Vincent Thériault	Prés.	1
3.1 Suivis au procès-verbal				
3.1.1	<i>Sécurité aux abords de l'école</i>	Un comité formé de deux membres du C.É. et de deux parents s'est rassemblé pour réfléchir à différentes façons de sensibiliser les parents de l'école à la sécurité aux abords de l'école. Semaine du transport actif; il pourrait y avoir des initiatives en lien avec la sécurité (fiesta du vélo, informations remises aux parents). Billet de courtoisie à mettre sur le pare-brise des véhicules stationnés illégalement? Les membres du CÉ ne sont pas tous d'accord. Il est préférable d'éviter toute altercation négative. Peut-être un billet dans le sac à dos comme alternative?		12
3.1.2	<i>Consultation des élèves</i>	La consultation a débuté le 3 avril. Toutes les classes seront visitées. Une compilation des résultats sera partagée par les membres.		
3.1.3	<i>Refuge « L'Abri de Villeray »</i>	Des contacts ont été faits avec le refuge. De nombreux transferts ont suivi entre les différents acteurs autour du refuge afin de tenter de trouver le bon interlocuteur pour répondre aux questions. Avant de poursuivre les démarches, il est nécessaire de sonder les besoins des membres du C.É. d'avoir plus d'informations à ce sujet. Le constat général semble être qu'il y a une différence, mais les dérangements sont gérables. Pas d'impacts majeurs à l'école.		
3.1.4	<i>Projet éducatif : consultation des parents</i>	Une relance a été faite dans l'Info-parents d'avril puisque seuls 11 parents avaient répondu. En date du CÉ, 18 parents ont maintenant répondu.		

<p>3.1.5 <i>Ateliers-conférences pour les parents</i></p>	<p>Les invitations se poursuivent et répondent visiblement à un besoin/intérêt des parents, qui participent grandement. Le virtuel a été privilégié et à un bel impact. Un tableau récapitulatif des participants par école pourra être transmis en fin d'année. Prochaine conférence le 11 avril via ZOOM : « <i>Faire équipe comme parents pour le bien-être de l'enfant</i> ».</p>		
<p>3.1.6 <i>Réglementation du service de garde 22-23</i></p>	<p>Le document n'a pu être partagé tel que convenu et il en sera question aujourd'hui.</p>		
<p>3.1.7 <i>Plan d'engagement vers la réussite 23-27 CSSDM – Consultation des membres des CÉ (doc)</i></p> <p>Pour la 2<sup>e</sup> consultation et afin de permettre aux membres de s'exprimer, ce point a été envoyé par courriel aux membres par la présidente le 26 mars.</p>	<p>Les réponses colligées de la 1<sup>re</sup> consultation ont été transmises. Maintenant que le contexte et les enjeux du CSSDM ont été identifiés dans le cadre des travaux portant sur le PEVR, le CSSDM entame la consultation sur les orientations, objectifs, indicateurs et cibles. Au cours du mois de mars, les membres du CÉ étaient donc de nouveau invités à se prononcer. Ils ont eu jusqu'au 31 mars pour remplir le sondage Forms. Une consultation finale du CSSDM suivra au mois d'avril.</p>		
<p>3.1.8 <i>Critères de sélection direction 2023 (doc)</i></p>	<p>Le document a été signé et transmis.</p>		
<p>3.1.9 <i>Projet de pistes cyclables sur Christophe-Colomb</i></p>	<p>M. Thériault a participé, avec la direction, à la 2<sup>e</sup> consultation. Un représentant du CSSDM était aussi présent. Les préoccupations ont été émises et la Ville semble y être sensible. Les résidents ont aussi été invités par la Ville à une séance publique d'information. L'enregistrement est disponible sur la page Facebook des parents. Configuration pour le débarcadère à confirmer auprès de la conseillère municipale. Ce qui est planifié pour l'année 1 est un quai pour le débarcadère. Pour l'année 2, la rue sera complètement reconstruite pour bien adapter et refaire l'aménagement. Sans obtenir un engagement ferme, la proposition des écoles de rétrécir la piste aux débarcadères pour ralentir les vélos a été bien reçue par les ingénieurs de la Ville.</p>		
<p><b>4. Parole au public</b></p>	<p>Pas de sujet proposé</p>	<p>Prés.</p>	
<p><b>5. Réglementation du service de garde 22-23 (AD) (doc)</b></p>	<p>La réglementation a été distribuée aux membres du CÉ Le document sera envoyé à tous les parents après adoption.  Quelques petites coquilles à corriger avant l'envoi aux parents. Exemple : La facture du SDG doit être payée via paiement en ligne et non Mozaik. Proposé par Karine Dubois</p>	<p>SDG</p>	<p>10</p>

<p><b>6. Grille-matières 23-24 (A) (doc)</b> Point envoyé par courriel aux membres par la présidente le 26 mars.</p>	<p>Le temps alloué aux matières de base ne changera pas, respectant ainsi les balises ministérielles. Toutefois, pour les spécialités offertes aux élèves, une modification est proposée par les enseignants pour l'an prochain.</p> <p>Au préscolaire :</p> <p>-Un des cours d'art dramatique serait remplacé par un 2e bloc de 30 minutes de musique.</p> <p>Au primaire :</p> <p>-L'art plastique remplacerait l'art dramatique de la 1re à la 4e année.</p> <p>Quelques raisons justifiant ce changement :</p> <p>-Développement de certaines compétences et habiletés des élèves. Par exemple, l'amélioration de la motricité fine (manipulation des ciseaux, de la colle, des pinceaux);</p> <p>-Le spécialiste peut aussi aller plus loin que lorsque le titulaire planifie et évalue cette matière (faire découvrir différents médiums, travailler les couleurs, le cercle chromatique, etc.);</p> <p>-Des activités théâtre pourront continuer à être offertes en parascolaire.</p> <p>Voici les résultats de la consultation par courriel:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 personnes en accord avec la proposition;</li> <li>• 1 personne en désaccord, mais qui se rallie à la majorité;</li> <li>• 1 personne qui n'a pas répondu.</li> </ul> <p>Le 28 mars dernier, les membres du CÉ ont donc approuvé la grille-matière 23-24 telle que proposée, et suite à la variation de groupes annoncée selon les chiffres des inscriptions (une classe de plus en 6e année), il y aurait l'an prochain :</p> <p>-6 jours d'éducation physique (+ 1 journée par rapport à cette année, donc ajout d'un enseignant et partage du gym/extérieur cette journée);</p> <p>-4 jours de musique (+ 1 journée par rapport à cette année);</p> <p>-3.5 jours d'anglais (comme cette année);</p> <p>-2 jours d'arts plastiques (nouveau).</p>	Prés.	
<p><b>7. Régie interne : consultations d'urgences (C / AD)</b></p>	<p>Comment procéder en cas d'une consultation d'urgence. Des modifications sont nécessaires au document de régie interne du CÉ pour clarifier la procédure.</p>	Prés.	5

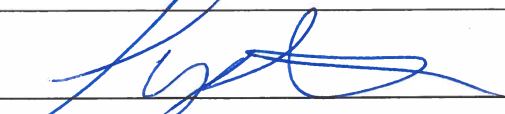

	Parfois ce sera une courte rencontre virtuelle pour discuter du point. Les membres du CÉ peuvent faire une demande de clarification.  Modification proposée dans le document de régie interne : si nous n'avons pas de réponse après X NB de jours = approbation du membre  Proposé par Lysanne Brunet		
<b>8. Sorties éducatives et demandes de financement</b>		Dir.	
8.1 Sorties éducatives et projets spéciaux (A) (doc)	Tournoi de basketball à Saint-Hyacinthe (samedi 22 avril) Dodo à l'école pour les élèves des classes de 4 <sup>e</sup> année Soirée des finissants pour les élèves (21 juin) Approuvé par Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt		10
8.2 Tableau des sorties et projets spéciaux 22-23 (A) (doc)	Le tableau récapitulatif est présenté aux membres du CÉ		
<b>9. Adoption du PTRDI et fermeture de l'annexe La Passerelle (I) (doc)</b>	L'année prochaine, La Passerelle relèvera officiellement de l'école Marie Favery et non de Victor-Doré. Le mandat de la classe spéciale va demeurer le même, ainsi que la collaboration avec le Centre de Réadaptation Marie-Enfant.	Dir.	5
<b>10. Modification au calendrier scolaire 22-23 (I) (doc)</b>	Suite à la fermeture pour tempête, le 22 juin sera une journée de classe.	Dir.	5
<b>11. Projet éducatif de l'école (I)</b>	point statutaire en suivi à chaque rencontre	Dir.	
11.1 Orientations, objectifs, indicateurs et cibles - journée pédagogique du 21 avril	Les enseignants vont se réunir le 21 avril prochain pour identifier un ou des objectif(s) (indicateur, cible et échéance).		5
<b>12. Plan de lutte contre l'intimidation (I)</b>	Alberto Rojas sera présent en mai pour présenter le plan de lutte pour l'année 2023-2024 et un récapitulatif des interventions de cette année. Formation sur la surveillance auprès des éducatrices du SDG à venir.	Dir.	5
<b>13. Situation financière de l'établissement (I)</b>		Dir.	
13.1 Rapports sommaire (A) et détaillé (B) (doc)	Budget proforma sera à approuver par le CÉ d'ici la fin d'année. Rapport détaillé présenté aux membres du CÉ. Les mesures du fonds 6 (allocations supplémentaires) sont expliquées. S'il reste des fonds à la fin juin, nous perdons la plupart des sommes restantes. Il y a 400\$ prévus au budget pour le CÉ. Il est proposé d'utiliser les sommes pour l'équipe-école (ex. : massage sur chaise). Toutefois, cette initiative est très dispendieuse. L'année dernière, des viennoiseries avaient été offertes pour le petit-déjeuner. À voir ce qui sera organisé cette année.		15

<b>14. Points d'informations/rapports (I)</b>			
14.1 Direction			
14.1.1 <i>Organisation scolaire 23-24</i>	L'organisation scolaire planifiée pour l'an prochain est présentée - classes par niveau. Il y aurait une classe régulière de moins au préscolaire, l'ouverture de la classe spéciale à ce même niveau et d'un 2 <sup>e</sup> groupe de 6 <sup>e</sup> année. Plusieurs changements peuvent toutefois avoir lieu d'ici la rentrée selon les mouvements des familles.	Dir.	15
14.1.2 <i>Plan d'effectif 23-24</i>	Présentation des services complémentaires et d'adaptation scolaire 23-24, selon les budgets alloués et la réflexion du personnel pour répondre aux besoins des élèves. Deux retraites à venir : Yves Le Comte (SDG) Marie-Claude Legault (1B) Les membres du CÉ souhaitent souligner l'implication et le dévouement de Mme Legault et M. Le Comte.		
14.1.3 <i>Semaines de reconnaissances du personnel à venir</i>	2 au 8 avril : Éducation spécialisée et préposé.es aux élèves handicapés 16 au 22 avril : Bénévoles 23 au 29 avril : Personnel de bureau et d'administration		
14.2 Personnel enseignant			
14.2.1 <i>Activités du comité Phénix</i>	Un tournoi de basketball maison sera organisé à l'école pour les maternelles, 1 <sup>ere</sup> et 2 <sup>e</sup> année. Il est proposé d'utiliser les fonds du Course-Othon pour une activité d'archers. Le CÉ souligne l'implication et la bonne idée pour l'organisation d'une activité pour tous à l'école. Bien que l'activité semble intéressante, les membres du CÉ souhaitent que les fonds servent aussi à un projet porteur et durable pour l'école. Le marquage dans les cours d'école serait une option pérenne. Il est proposé de planifier une activité spéciale pour les élèves en 6 <sup>e</sup> année avec le combat d'archers. L'activité cinéma (la guerre des tuques) s'est bien déroulée, mais il y a eu des comportements dérangeants et certaines tensions entre les parents. Certains élèves n'étaient pas accompagnés d'un adulte.  Le bal Phénix et le tournoi de basketball pour le 1 <sup>er</sup> cycle à venir.	Ens.	5

14.2.2 Lettre des enseignants membres à la FAE	<p>La lettre des enseignants est lue aux membres du CÉ. Elle concerne le début de la négociation pour renouveler la convention collective. Les enseignants souhaitent de meilleures conditions de travail, une amélioration de conditions physiques et psychologiques. Les ratios dans les classes représentent une source de stress.</p> <p>Le CÉ est sensible aux différentes revendications des enseignants. Toutefois, il n'est pas du ressort du CÉ de se prononcer ou de prendre une décision à ce sujet.</p>		
14.3 Service de garde	La Semaine québécoise de la garde scolaire sera du 15-19 mai 2023.		
14.3.1 Activités parascolaires	Beau succès pour les inscriptions aux activités parascolaires.		
14.3.2 Offre de l'organisme Cinéma Public	<p>Ateliers sur le cinéma, projet spécial du SDG qui sera réservé à un groupe de 20 élèves par niveau. Les parents recevront le formulaire d'inscription par courriel sous peu.</p>		
14.3.3 Inscriptions 23-24	Les inscriptions au service de garde pour l'an prochain vont bien : 207 inscriptions en ce moment.		
14.3.4 Cours Gardiens avertis/Prêts à rester seuls	Cours de gardien avertis et cour sur comment être prêt à rester seul à la maison aura lieu en même temps que la prochaine journée pédagogique (21 avril)	SDG	10
14.3.5 Prochaines journées pédagogiques	<p>21 avril : Thème pour souligner le jour de la terre Journées pédagogiques 23-24 : à cause des coûts de transports astronomiques, les sorties se concentreront à Montréal l'an prochain pour utilisation du transport en commun. Un tableau sera aussi préparé pour pouvoir mieux planifier. Merci à l'équipe du SDG pour le dynamisme!</p>		
14.4 OPP			
14.4.1 Photographe 23-24	<p>OPP – choix du photographe pour 2023-2024 est confirmé. Une expérience différente en classe, pour créer un sentiment de confiance. À voir pour permettre à tous les parents d'avoir une photo de groupe.</p>	OPP	5

15. Correspondance	Boite courriel fonctionnelle, processus d'authentification complexe.	Prés.	
16. Varia		Prés.	
16.1.	<p>La direction a reçu la proposition d'un traiteur associé à l'organisme de réinsertion sociale <i>La Cantine pour tous</i> pour l'an prochain. Si cela fonctionne, les prix seront basés sur le revenu familial (1\$ à 5\$ / repas). Bémol : 1 seul menu végété/ 1 seul menu régulier par jour. Questionnement des membres à savoir si le choix restreint sera un frein pour les parents. Un membre demande aussi de porter une attention particulière aux allergies.</p> <p>Un membre informe le CÉ que des initiatives peuvent être organisées dans le cadre de la semaine de l'engagement parental.</p>		
17. Levée de la rencontre	Prochaine rencontre le 23 mai en présentiel. Levée de la rencontre à 21h12.		Total prévu 1h50

Signé par :

Secrétaire		Date 2023-05-03
Présidente	McHincour	Date 2023-04-28
Direction		Date 2023-04-28